



**Ville de Sainte-Catherine-  
de-la-Jacques-Cartier**

## **AVIS DE PROMULGATION**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

**QUE** le conseil, à sa séance ordinaire du 14 décembre 2020, a adopté le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 1527-2020**

**AUX FINS DE CRÉER LA ZONE 159-P À MÊME LA ZONE 145-H ET CRÉER LA ZONE 160-P  
À MÊME LES ZONES 75-F, 121-H, 145-H ET 146-H**

**QUE** le règlement est entré en vigueur le 28 janvier 2021, à la suite de l'émission du certificat de conformité par la MRC de La Jacques-Cartier.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Toutefois, étant donné que les bureaux de la municipalité sont fermés au public pour une période indéterminée, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site Internet de la municipalité.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 5 février 2021.

La greffière adjointe  
et directrice des affaires juridiques,

Isabelle Bernier, OMA  
Avocate